

M A I R I E
D E



(LOIRE-ATLANTIQUE)

Commune de QUILLY

D I C R I M

Document d'Information Communal

sur les **Risques Majeurs**

Le mot du Maire :

La sécurité des habitants de la commune est l'une des préoccupations de la municipalité.

A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions à mener afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Le présent document, s'appuie sur le dossier départemental sur les risques majeurs de la Loire-Atlantique mis à jour en septembre 2017 par la Préfecture et réunit les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'information préventive de la commune.

Il ressort de ce document que notre commune est concernée par 2 risques naturels :

⇒ Sismique

⇒ Tempête

Dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Je vous invite à lire attentivement ce document et de la conserver précieusement.

Le maire de QUILLY

Valérie GAUTIER

Cadre législatif :

-L'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

-L'article L125-2 du Code de l'Environnement

Lieu de mise en consultation du DICRIM :

Mairie de Quilly

Adresse : 10, rue de la mairie

Téléphone : 02.40.91.83.83.

Adresse internet : <http://www.quilly.fr>

IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS

Les principaux risques majeurs auxquels la commune de QUILLY peut être soumise ont été recensés et sont les suivants :

Risques Naturels :

Tempête



Séisme



et

Ces risques dits <majeurs> pouvant présenter une forte gravité sont de faibles fréquences.

Ils ne doivent pas occulter les risques de la vie quotidienne, notamment les accidents de la route ou domestique qui ne sont pas l'objet de ce document.

Maire de QUILLY

Tél : 02.40.91.83.83

Fax : 02.40.91.88.06.

Site internet : www.quilly.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00

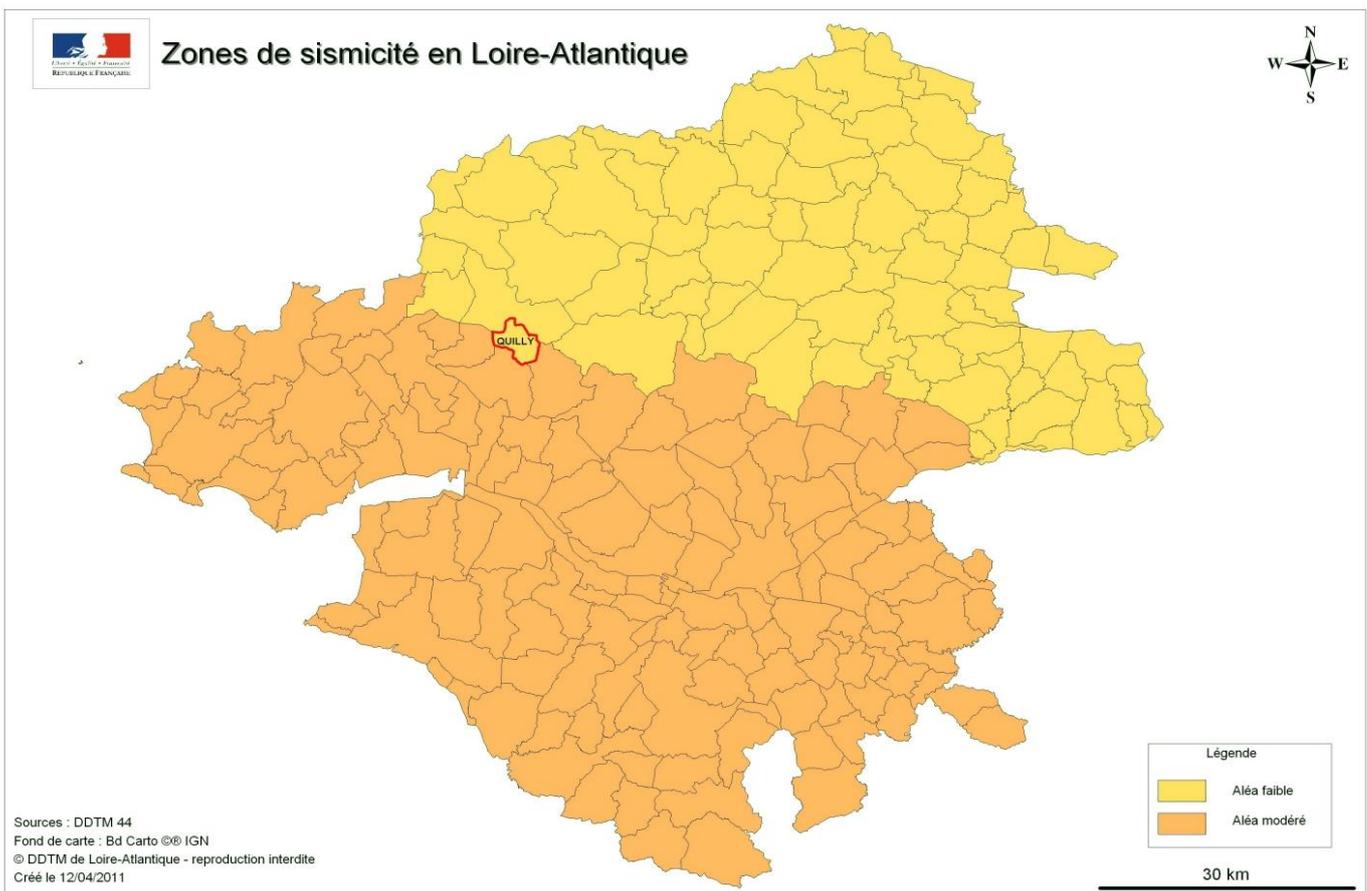
Le vendredi de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 16h30.

Le samedi de 8h30 à 12h00



SEISME

Le risque séisme ou « tremblement de terre » est une fracturation brutale des roches en profondeur, due à une accumulation d'une grande quantité d'énergie, créant des failles dans le sol et se traduisant en surface par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.



l'ensemble du département de la Loire-Atlantique est classé en zone de sismicité modérée



Les bons réflexes

Consignes de sécurité Séisme

SE METTRE À L'ABRI - ÉCOUTER LA RADIO - RESPECTER LES CONSIGNES

En plus des consignes générales (p.16),
les consignes spécifiques en cas de séisme, sont les suivantes :

 <p>AVANT</p>	<ul style="list-style-type: none">• S'informer des risques encourus et des consignes de sécurité.• Repérer les points de coupure de gaz, eau, électricité.• Fixer les appareils et meubles lourds.
 <p>PENDANT</p>	<p>Pendant la première secousse :</p> <p><u>À l'intérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas sortir, se mettre à l'abri dans l'angle d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides.• S'éloigner des fenêtres. <p><u>À l'extérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• S'éloigner de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques).• À défaut, s'abriter sous un porche. <p><u>En voiture :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• S'arrêter si possible à distance de constructions et de fils électriques et ne pas descendre avant la fin de la secousse.
 <p>APRÈS</p>	<ul style="list-style-type: none">• Évacuer le plus rapidement possible les bâtiments. Attention, il peut y avoir d'autres secousses.• Ne pas prendre l'ascenseur.• Couper l'eau, le gaz et l'électricité ; ne pas allumer de flamme et ne pas fumer ; en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et prévenir les autorités.• Prendre ses papiers personnels, ses médicaments indispensables.• S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer et ne jamais pénétrer dans une maison endommagée.• Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils sont pris en charge).• Éviter les zones côtières.• Ne pas toucher les câbles tombés à terre ou à proximité du sol.• Écouter la radio (de préférence locale).



Pompiers : **18** ou **112** - SAMU : **15**
Police : **17**



Nantes : **101.8 Mhz** - Saint-Nazaire : **88.1 Mhz**
Châteaubriant : **98.6 Mhz**

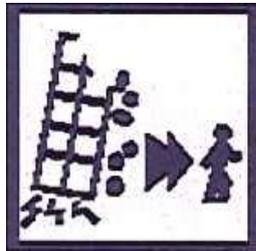
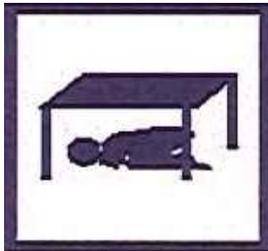


Rappel des consignes

A l'intérieur

A l'extérieur

PENDANT



Abritez vous sous un meuble solide, éloignez vous des fenêtres

Éloignez vous des bâtiments, pylônes, arbres...

APRES



Coupez l'électricité et le gaz

Évacuez les bâtiments, ne prenez pas l'ascenseur

Écoutez la radio (France Bleu Loire-Océan), respectez les consignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

des autorités, gardez votre calme

Risques Majeurs Naturels



TEMPETE

Une tempête est une perturbation associée à un centre de basses pressions atmosphériques et provoquant des vents violents tournant autour de ce centre dépressionnaire.

Les tempêtes peuvent être accompagnées, précédées et suivies de fortes précipitations parfois d'orages.

L'ensemble du département de la Loire Atlantique est exposé au risque tempête. En moyenne et par an, on observe 3 à 4 tempêtes donnant des rafales de vent dépassant les 110 kms/h.

A Quilly, des arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles ont été pris :

Risque	Date arrêté	Date jo
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	23/12/2013	26/04/2014



Les bons réflexes

Consignes de sécurité

Tempête

SE METTRE À L'ABRI - ÉCOUTER LA RADIO - RESPECTER LES CONSIGNES

En plus des consignes générales (p.16),

les consignes spécifiques en cas de tempête, sont les suivantes :

Vent violent		
Niveau Orange		
	Conséquences possibles	Conseils de comportement
	<ul style="list-style-type: none"> Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes. Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbres risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés. La circulation peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter les déplacements ou limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier avec un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. Éviter les promenades en forêt (et sur le littoral). En ville, rester vigilants face aux chutes possibles d'objets divers. Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol. Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
Niveau Rouge		
	Conséquences possibles	Conseils de comportement
	<p>Avis de tempête très violente :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes. Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés. La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau. Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés. Des inondations importantes peuvent être à craindre aux abords des estuaires en période de marée haute. 	<p>Dans la mesure du possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester chez soi. Écouter les stations de radio locales. Prendre contact avec les voisins et s'organiser. <p>En cas d'obligation de déplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Se limiter à l'indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers. Signaler son départ et sa destination aux proches. <p>Pour protéger son intégrité et son environnement proche :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés. Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol. À proximité d'un estuaire, prendre des précautions face à de possibles inondations et surveiller la montée des eaux. Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable. Utilisateurs d'un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prendre les précautions nécessaires en contactant l'organisme qui en assure la gestion.



Pompiers : **18** ou **112** - SAMU : **15**
Police : **17**



Nantes : **101.8 Mhz** - Saint-Nazaire : **88.1 Mhz**
Châteaubriant : **98.6 Mhz**



Rappel des consignes



Mettez-vous à l'abri
dans un bâtiment.



Fermez les volets,
portes et fenêtres.



Écoutez la radio
(France Bleu
Loire-Océan),
respectez les consignes
des autorités,
gardez votre calme

Consignes de sécurité Tempête

SE METTRE À L'ABRI - ÉCOUTER LA RADIO - RESPECTER LES CONSIGNES

En plus des consignes générales (p.16),
les consignes spécifiques en cas de tempête, sont les suivantes :

Pluie - Inondation

Niveau Orange		
	Conséquences possibles	Conseils de comportement
	<ul style="list-style-type: none"> • De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. • Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés. • Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. • Risque de débordement des réseaux d'assainissement. • Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». • Des coupures d'électricité peuvent se produire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se renseigner avant d'entreprendre un déplacement et rester très prudents. • Respecter, en particulier, les déviations mises en place. • Ne pas s'engager, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. • Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveiller la montée des eaux.
Niveau Rouge		
	Conséquences possibles	Conseils de comportement
	<ul style="list-style-type: none"> • De très fortes précipitations sont attendues, susceptibles d'affecter les activités humaines et la vie économique pendant plusieurs jours. • Des inondations très importantes sont possibles, y compris dans les zones rarement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés. • Des cumuls très importants de précipitation sur de courtes durées peuvent, localement, provoquer des crues torrentielles de ruisseaux et fossés. • Les conditions de circulation routière peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau. • Risque de débordement des réseaux d'assainissement. • Des coupures d'électricité plus ou moins longues peuvent se produire. 	<p>Dans la mesure du possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester chez soi ou éviter tout déplacement dans les départements concernés. <p>En cas de déplacement absolument indispensable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester très prudent. Respecter, en particulier, les déviations mises en place. • Ne pas s'engager, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. • Signaler son départ et sa destination aux proches. <p>Pour protéger son intégrité et son environnement proche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les zones inondables, prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations. • Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable. • Faciliter le travail des sauveteurs et rester attentif à leurs conseils. • N'entreprendre aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.



Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15
Police : 17



Nantes : 101.8 Mhz - Saint-Nazaire : 88.1 Mhz
Châteaubriant : 98.6 Mhz

Numéros et liens utiles

Numéros :

Pompier : 18 ou 112

Samu : 15 ou 112

Police : 17 ou 112

Gendarmerie : 02.40.01.60.13 (Pontchâteau)

Gendarmerie : 02.40.58.33.17 (Savenay)

Mairie : 02.40.91.83.83

Liens utiles pour s'informer :

Préfecture de Loire Atlantique :

www.loire-atlantique.gouv.fr (DDTM)

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du
logement :**

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

www.vigicrues.gouv.fr :

www.planseisme.fr

www.meteofrance.com